

Rwanda : Amnesty dénonce un climat de peur au Rwanda avant la présidentielle

@rib News, 07/07/2017 Source AFP Les attaques perpétrées depuis 20 ans contre l'opposition, les médias et les défenseurs des droits de l'Homme ont créé un "climat de peur" au Rwanda à l'approche de la présidentielle du 4 août, dénonce vendredi Amnesty International. L'organisation de défense des droits de l'Homme publie un rapport intitulé : "Rwanda. Un pays en proie à des attaques, des actes de répression et des homicides depuis 20 ans va élire son nouveau président"

Ce rapport de 30 pages détaille plusieurs cas d'atteintes à la liberté d'expression, et de répression à l'encontre de journalistes, d'hommes politiques et de défenseurs des droits humains depuis 1995, l'année suivant la prise du pouvoir par le Front patriotique rwandais (FPR) de l'actuel président, Paul Kagame. "Ceux-ci sont emprisonnés, agressés physiquement, contraints à l'exil ou réduits au silence, parfois même tués", dénonce Amnesty. L'ex-rébellion tutsi du FPR a chassé en juillet 1994 le régime hutu extrémiste de l'époque et mis fin au génocide - environ 800.000 morts essentiellement parmi la minorité tutsi - dix mois auparavant. "Deux décennies d'attaques contre les opposants politiques, les médias indépendants et les défenseurs des droits humains ont créé un climat de peur au Rwanda" à l'approche de la présidentielle, assure Amnesty. "Dans cette atmosphère glaçante, il n'est pas surprenant que les éventuels acteurs du régime s'autocensurent et que le débat politique soit limité à l'approche du scrutin", poursuit l'organisation. Parmi les cas les plus récents cités dans le rapport: l'assassinat en mai de Jean Damascene Habarugira un membre du parti - non reconnu par les autorités - des Forces démocratiques unifiées (FDU), président par l'opposante emprisonnée Victoire Ingabire, et la disparition en 2016 d'Illuminée Iragena, également membre de ce parti. Amnesty rappelle que deux candidats déclarés à la présidentielle, Diane Rwigara et Philippe Mpayimana, "se sont plaints que leurs représentants avaient été victimes de harcèlement et de manoeuvres d'intimidation pendant qu'ils recueillaient les signatures nécessaires à la validation des candidatures". Quelques jours après l'annonce de sa candidature, des photos dénudées de Mme Rwigara ont commencé à circuler sur les réseaux sociaux, "ce que beaucoup ont considéré comme une campagne de diffamation", selon Amnesty. Cinq candidats d'opposition, dont quatre indépendants, ont annoncé leur volonté de se présenter face au président sortant, autorisés à briguer un troisième mandat en vertu d'une réforme contestée de la Constitution. La semaine dernière, la Commission électorale nationale (NEC) avait validé la candidature du président Kagame et celle de Frank Habineza, le président du Parti démocratique vert, seule formation d'opposition autorisée. Mais elle avait rejeté les dossiers, jugés incomplets, de tous les candidats indépendants. La NEC leur avait donné cinq jours pour régulariser leur situation et doit publier vendredi la liste définitive des candidats. Amnesty "exhorte l'État à prévenir le harcèlement visant les candidats de l'opposition et leurs sympathisants avant le scrutin d'août" et "entreprendre des réformes ambitieuses qui élargiront l'espace politique avant l'élection de 2024".

À

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});